

Il est urgent de revoir l'accueil des détenus « très perturbés » !

Rennes le 13 décembre 2022

Avant toute chose, l'**UFAP UNSA Justice** tient à apporter tout son soutien à notre collègue durement frappé dans sa chair par un détenu qui n'aurait jamais dû se trouver au rdc droit du Centre de Détention de Rennes/Vezin.

Que faisait cet individu, tout comme tant d'autres d'ailleurs, dans cette unité de vie ?

A quoi nous sert-il d'avoir à disposition, pour ces personnes détraquées, un SMPR et une UHSA ?

Doit-on revenir au siècle dernier où ces détenus aux comportements dangereux étaient envoyés immédiatement à Cadillac ?

Doit-on continuer à laisser imaginer que dans nos deux unités psychiatriques, que sont le SMPR et l'UHSA, seuls les détenus jugés non-dangereux y trouveraient grâce ?

Quels regards, quelles attentions porte-on aux « petits » personnels chargés au quotidien de gérer ces individus... ingérables(?) pour les autres.

Les personnels pénitentiaires, ces héros méconnus qui jour après jour apportent, tous, leur professionnalisme, avec des moyens dérisoires qui frôlent le ridicule, mais qui tiennent la maison, en remplissant leurs missions sans états d'âmes. **Jamais remerciés** mais si vite jugés à la moindre petite erreur.

On peut le dire, on peut l'écrire, on peut le crier partout, OUI la France peut être fière de ses personnels de l'ombre !

Néanmoins, si on ne veut pas voir les hautes autorités de ce pays défiler au CPH de Rennes/Vezin, se recueillant sur la dépouille mortelle de l'un des nôtres, il va falloir se réveiller. Il faut ouvrir les yeux. Il est venu le temps de vider une partie de la population pénale du rdc droit du Centre de Détention qui n'a rien à faire sur une détention dite normale. Ces détenus malades doivent être intégrés en urgence le SMPR et l'UHSA où pourquoi pas Cadillac... Il est criminel de laisser, en l'état, ces bombes humaines comme il est criminel de laisser les personnels pénitentiaires continuer de remplir cette mission presque devenue impossible.

LES AUTORITÉS de cet établissement, de la Direction Inter régionale, des Ministère de la Justice et de la Santé se doivent d'apporter une réponse rapide. Un simple coup de peinture ne règlera rien !

Nous ne terminerons pas cette missive sans féliciter l'ensemble des personnels qui, de par leur grand professionnalisme qui est le leur, ont permis d'éviter le drame absolu ce jeudi 13 décembre 2022.

MERCI A TOUS !

Nous renouvelons tous nos vœux pour que notre collègue se rétablisse promptement. Bon courage à toi et à toute ta famille. Prends soin de toi.

Pour le bureau UFAP UNSA Justice

Le secrétaire local

Éric TOXE